

	AERO-CLUB DU CE AIRBUS-FRANCE TOULOUSE	
	CISOA-Commission Interne pour la Sécurité des Opérations Aériennes	
	Compte rendu de la 11ème réunion du vendredi 21 septembre 2012	Page 1/9

<u>Membres de la commission présents</u> : Louis-Patrice BUGEAT, Bruno GUAUS, Gaëtan MARION Jacques LOURY, Thierry PEREIRA, Marc POSTAL	<u>Autres présents</u> : néant
<u>Membres de la commission absents, excusés</u> : Jean-Louis RABILLOUD	

Nota : ce compte rendu comporte une annexe, objet d'un autre fichier

1. Avancement/clôture des actions encore ouvertes

- **2010-37** : élaborer une fiche « Perfectionnement à l'utilisation du VOR, de l'ADF et du GPS en VFR » (porteurs : J.Loury - LP.Bugeat)
Action à finaliser !
- **2011-MAI : 12** : inventorier et présenter en commission les consignes opérationnelles existantes, qu'elles soient ou non encore en vigueur ou pertinentes (porteur : T.Pereira) (conditionne la clôture des deux actions **2011-MAI : 13** et **2011-MAI : 14**).
Actions à finaliser !
- **2011-MAI : 18** : « Programme de sensibilisation/formation à la Sécurité au sol (alias « Pack Sécurité Sol ») (porteur : M.Postal)
Action ouverte : échéance repoussée au 21 décembre 2012.
- **2012-MAR : 02** : élaborer, en vue d'un affichage permanent, un résumé des « Consignes et recommandations pour le stationnement d'un avion », en deux parties : l'une à propos du stationnement sur les parkings de l'ACAT ; l'autre à propos de l'amarrage et de la protection en cas de stationnement prolongé hors d'un hangar (porteur : G.Marion).

Décision : regroupement avec l'action 2012-JUIN : 08 ci-après : l'affiche renvoie au document « Consignes et recommandations pour le stationnement d'un avion »

Action close

- **2012-JUIN : 08** : « postériser » les items des chapitres "DÉCHARGEMENT - STATIONNEMENT" et "AU HANGAR" de la C/L détaillée DR400 avec, en surimpression, l'encadré « Avion propre & abrité = civilité & sécurité ». (porteur J.Loury).

Fichier de l'affiche disponible sur le site web ACAT. à l'adresse http://www.acat-toulouse.org/uploads/media_items/affiche-avion-lav%C3%A9-abrit%C3%A9.original.pdf.

Action close

- **2012-JUIN : 09** : Faire un courriel aux membres ACAT pour les remercier d'avoir participé au sondage et les inviter à consulter ses résultats complets (porteur J.Loury).

Les résultats sont disponibles sur le site web ACAT (http://www.acat-toulouse.org/uploads/media_items/sondage-effectu%C3%A9-en-avril-2012.original.pdf) sous l'intitulé « Sondage effectué en Avril 2012 : axes d'amélioration-décisions afférentes-résultats complets ».

Le courriel a été envoyé via la rubrique Infos du site web ACAT ancienne version.

Action close

CISOA Compte rendu	AERO-CLUB DU CE AIRBUS-FRANCE TOULOUSE	Page 2/9
	11ème réunion du vendredi 21 septembre 2012	

- **2012-JUIN : 10** : Demander au webmaster l'insertion, à la rubrique « L'équipe » de la page d'accueil du site web, des photos des membres de la CISOA (porteur J.Loury).

Le nouveau site web ACAT/Onglet : Vie du club Page : Les équipes, a été mis à jour.

<http://www.acat-toulouse.org/vie-du-club/les-equipes>

B.Guaus et G.Marion sont invités à insérer leur photo !

Action close

- **2012-JUIN : 11** : Communiquer aux adhérents de l'ACAT la liste des membres de la CISOA (porteur J.Loury).

Cette liste figure sur le nouveau site web ACAT/Onglet : Vie du club Page : CISOA, à la suite d'une brève présentation de sa mission.

<http://www.acat-toulouse.org/vie-du-club/les-equipes>

Action close

- **2012-JUIN : 13** : Rédiger une consigne de verrouillage des sièges avant des DR400, illustrée par un schéma et/ou une photo montrant les deux éléments à vérifier et donnant le cas échéant la référence des rapports du BEA sur des accidents ayant eu pour cause le recul brutal du siège du pilote ou du passager avant. (porteur T.Pereira).

Action ouverte

Nota : les check-lists des Robin DR400 ont été modifiées :

- ✓ rubrique EMBARQUEMENT & PREPARATION DU POSTE, item « Sièges pilote & passager AV.... réglés et **verrouillés** », ajout de la note de bas de page suivante : [Clenche engagée (i.e. sortie du trou !) et levier en butée avant] ;
- ✓ rubrique AVANT ALIGNEMENT, insertion d'un item supplémentaire : [Verrouillage des sièges avant...vérifié].

- **2012-JUIN : 14** : Vérifier s'il n'y a pas des différences de niveau trop importantes entre la partie revêtue et les deux bandes en herbe jouxtant le parking du Hangar n°1 (porteur B.Guaus).

Constat : il y a des différences de niveau assez importantes sur la bande gazonnée située à droite en faisant face au hangar et côté parking Tour.

Action close

Décision : exprimer au CA-ACAT le besoin de combler ces différences de niveau : action G.Marion.

- **2012-JUIN : 15** : Préparer une communication indiquant d'utiliser la partie adjacente du « parking Tour » pour désengorger le parking ACAT n°1. (porteur B.Guaus).

Communication à compléter par la possibilité de rouler sur les bandes gazonnées latérales au parking du Hangar n°1 voire d'y stationner, avec un rappel des précautions d'usage pour le roulage et le freinage sur une surface non revêtue, par temps humide, notamment sur de l'herbe.

Action ouverte

Nota : cette communication ne sera publiée qu'après comblement des différences de niveau (cf. ci-dessus Action 2012-JUIN : 14).

CISOA Compte rendu	AERO-CLUB DU CE AIRBUS-FRANCE TOULOUSE	Page 3/9
	11ème réunion du vendredi 21 septembre 2012	

- **2012-JUIN : 16** : Préparer un Flash sécurité des Vols rappelant, qu'en cas de perte inopinée d'huile, un moteur peut encore fonctionner un certain temps, de préférence à puissance limitée et que l'on peut de ce fait tenter de rejoindre un terrain proche tout en se préparant à un atterrissage forcé (porteur J.Loury).

Ce projet de flash est abandonné : les éléments seront inclus dans le conseil sécurité du mois intitulé « L'avitaillement, une opération routinière mais délicate ! » prévu d'être rédigé pour Janvier 2013 par M.Postal.

Action close

- **2012-JUIN : 17** : Préparer un Flash Sécurité des Vols rappelant qu'il convient de respecter les règles d'intégration dans la circulation d'aérodrome en Auto Information ainsi que les consignes en vigueur sur les aérodromes, en particulier ceux dotés de deux pistes parallèles, en citant la consigne particulière à Graulhet relative à l'interdiction d'utiliser les deux pistes simultanément et en identifiant les autres aérodromes voisins ayant une consigne similaire. (porteur T.Pereira).

La partie de cette action relative à l'Auto Information est incluse dans un Flash Sécurité LFCL en préparation qui paraîtra à l'occasion de la publication du NOTAM LFFA-D3591/12.

L'action reste ouverte pour la seconde partie.

Nota : l'utilisation fréquente des aérodromes voisins de LFCL est principalement motivée par le souci de contribuer au respect de la limitation du nombre total annuel des mouvements à 66.000, dont 56000 pour les aéro-clubs basés (cf. CHARTE DE QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AERODROME DE TOULOUSE-LASBORDES).

« circuits avec touch and go ou circuits basse hauteur réservés aux aéronefs basés voire interdits (sauf urgence pour le basse hauteur) » sont deux consignes très répandues !

- **2012-JUIN : 18** : Préparer une communication rappelant la procédure Airprox (porteur J.Loury)
Cette communication sera faite par l'AUATBL dans le Bulletin Sécurité LFCL à paraître en octobre 2012.

Action close

Nota : la fiche intitulée « Consignes opérationnelles en cas de difficulté, d'incident et d'accident » placée à demeure à bord des avions sera mise à jour afin que l'item « **INCIDENT DE CIRCULATION AÉRIENNE (AIRPROX-RECLAMATION)** » soit plus explicite et prenne en compte une récente recommandation du Chef de la Circulation Aérienne à LFCL de lui signaler l'incident par courriel.

Les check-lists détaillées des avions Robin DR42, DR44 et DR46 où ces consignes sont retranscrites, seront également mises à jour. (action J.Loury).

2. Conseils Sécurité du mois

Le calendrier de publication des conseils sécurité du mois a pris du retard, suite à un agenda chargé des rédacteurs !

Le conseil « **Démarrer et arrêter un moteur d'avion : tout un art !** » a été publié début juillet (réf. 06-2012).

Le conseil « Evolutions en sécurité : les nombres « porte bonheur » 1.3Vs- 1.45Vs » a été publié le 24 septembre (réf. 07-2012) avec l'intitulé « **1.3 Vs : le talisman du pilote !** ».

Le conseil « Interrompre un décollage et gérer une panne après décollage » paraîtra sous l'intitulé général « **Panne au décollage : s'y préparer pour mieux la détecter et maîtriser la situation !** ».

Il est constitué de 3 parties (sous- titrées comme suit) et d'une annexe, le tout étant présenté dans 3 documents séparés (réf. 08-2012 ; 08/2-2012 et 08/3-2012) :

1^{ère} partie : « **Panne au décollage : je m'y prépare** »

2^{ème} partie : « **Avant l'envolée, j'interromps la course !** », qui présente brièvement le but et la nature d'un « briefing vol » ainsi que les items à énoncer lors du « briefing Départ » et du « briefing Sécurité au décollage » ;

3^{ème} partie : « **Après l'envolée, je gère l'urgence !** » ;

Annexe : « Quelques aires d'atterrissage en cas de panne majeure après décollage de la piste 34 à LFCL »

Ces documents seront publiés début octobre.

Nota : les membres de la CISOA présents à cette réunion estiment que l'annexe ci-dessus serait profitable à l'ensemble des pilotes de la plateforme.

Décision : transmettre cette annexe à l'AUATBL pour diffusion au Réseau des Référénts Sécurité (RRS) et aux autres usagers indépendants, en suggérant qu'un autre aéroclub fasse la même identification pour la piste 16 (action J.Loury).

Les prochaines publications sont planifiées comme suit (le libellé du conseil n'est pas définitif) :

Mois	Sujet traité	Rédacteur
Septembre 2012	Précautions à prendre avant l'emploi de l'information aéronautique contenue dans la base de données des récepteurs GPS	LP.Bugeat
Octobre 2102	La richesse pour tous : une simple question de mixture	B.Guaus
Novembre 2012	SSLIA : Niveau 1 (ou 2 ou 3 ou 4) ! De quoi s'agit-il ?	T.Pereira
Décembre 2012	Transpondeur mode « S » : toujours plus Speed !	G.Marion
Janvier 2013	L'avitaillement, une opération routinière mais délicate !	M.Postal
	Signification des alarmes « bas niveau carburant », gestion du carburant si plusieurs réservoirs (faut-il assécher ou non ?)	LP.Bugeat
	Alternate air, statique de secours, Réchauffe carbu : même combat !	J.Loury
	Les consignes fournies aux passagers	LP.Bugeat

3. Événements relatifs à la sécurité des opérations survenus en juin, juillet, août et septembre 2012 et identification des actions de prévention à mener

- a. Le 24 Juin, le DR44 F-GSBJ fait un atterrissage qualifié de « fort », suivi d'une crevaillon lors d'un vol ultérieur !

Cf. **Courriels groupe 1** en annexe.

Décision : néant (cet évènement n'a pas été analysé lors de cette réunion de la CISOA !)

- b. Le 12 juillet, lors d'une séance d'instruction un FI-ACAT a été confronté à un rapprochement dangereux d'un appareil de l'ACTMP et à un comportement de son commandant de bord qualifié d'irresponsable par le FI-ACAT.

Cf. **Courriels groupe 2** en annexe.

Décision : néant (cet évènement n'a pas été analysé lors de cette réunion de la CISOA !)

Nota : l'incident est survenu alors que le terrain était en Auto information.

Le FI-ACAT n'a pas déclenché la procédure Airprox.

Cet incident est directement en relation avec le sujet traité par l'AUATBL dans le Flash Sécurité LFCL du 20/09/2012.

CISOA Compte rendu	AERO-CLUB DU CE AIRBUS-FRANCE TOULOUSE	Page 5/9
	11ème réunion du vendredi 21 septembre 2012	

c. Le 21 août, sortie de piste du F-GORM

Cf. **Courriel 3** en annexe.

Décision : néant (cet évènement n'a pas été analysé lors de cette réunion de la CISOA !).

4. Points divers

4.1. Points non traités lors de la réunion CISOA du 08 juin 2012

1. Que faire en cas d'accident ?

Pour mémoire, il s'agit de :

- Réfléchir au le problème de la responsabilité civile et/ou pénale du FI vis-à-vis des dommages corporels qu'il pourrait causer à un passager se trouvant à bord de l'avion, en plus de l'élève, lors d'une séance d'instruction en vol ;
- Analyser les « Contrats d'assurance » en même temps que le « Règlement intérieur » [pour identifier les diverses « exclusions » ou « lacunes » ou situations évoquées par l'avocate Maître Sylvie Fontanié et l'expert d'ALLIANZ ASSURANCE lors de deux séminaires organisés par FFA/CRA16 : « FFA-FI » (LFCL 05/04/08) - « FFA à l'écoute » (ENAC 14/01/12)].

Décision : l'importance de cette réflexion et de cette analyse sera présentée par G.Marion au CA-ACAT afin qu'elles soient menées par cette instance.

2. Prise en compte par la CISOA de certaines actions résultant de l'audit DSAC

Un document intitulé « Information aux FI : AUDIT FORMATION DSAC SUD 16052012 » élaboré par G.Lounnas et validé par le CA-ACAT a été adressé aux FI par courriel.

Conclusion : la CISOA n'a pas d'actions à mener.

3. Préparation de l'ACAT à devenir un Organisme de Formation Approuvé (ATO)

La CISOA va-t-elle contribuer à la mise en place du SGS (Système de Gestion de la Sécurité) ? Si oui : comment et quand ? Si non : qui à l'ACAT s'en occupe ?

Décision : ces questions seront posées par G.Marion au CA-ACAT.

4. Plaidoyer pour une politique d'échange avec l'extérieur

Pour mémoire :

- JL Carrafancq a suggéré que nous échangions notre expérience ou diverses informations en Sécurité des Vols avec l'AC de Savoie, son nouvel aéroclub ;
- à l'occasion de la présentation à la CISOA de sa vidéo sur le « décollage au second régime », T. Pereira avait émis l'idée de pouvoir transmettre celle-ci à l'IASA ;
- à plusieurs reprises D.Vacher (FFA-commission Formation-Sécurité) nous a félicité pour ce que nous faisons à la CISOA et encouragé à faire en sorte que nos travaux puissent profiter à un plus large public, par exemple via le site web de la FFA (cf. également ci-dessous le **paragraphe 2. Autres points**) ;
- G.Lounnas s'est déclaré favorable aux échanges de documents avec les autres clubs, en précisant cependant que la CISOA doit rester propriétaire de son travail et que les conseils du mois étant des travaux importants et de très grande qualité, il ne faudrait pas qu'ils soient exploités à des fins commerciales (Cf. **Courriel 4** en annexe).

Décision : G.Marion exprimera au CA-ACAT le besoin de la CISOA d'assouplir l'exigence de « faire approuver systématiquement par le CA toute communication de documents à l'extérieur ».

5. Modalités de rédaction et de diffusion de « Flash Sécurité des vols »

Décision : néant (Point non traité lors de la présente réunion !).

CISOA Compte rendu	AERO-CLUB DU CE AIRBUS-FRANCE TOULOUSE	Page 6/9
	11ème réunion du vendredi 21 septembre 2012	

4.2. Autres points

Volet Aviation de Loisir du Programme de Sécurité de l'Etat (PSE/AL)

Sur une recommandation de la FFA et de Mr T.Loo, actuellement Directeur de l'aérodrome de Tarbes-Ossun-Lourdes, Mr F.Barraud de la DGAC/DSAC Paris a contacté J.Loury.

Nota : lorsqu'il était en poste à l'antenne BEA de Blagnac, Mr T.Loo avait aidé l'ACAT à mettre en place le cours « Facteurs Humains- Psychologie » ainsi qu'à préparer une intervention pour un séminaire de recyclage PPL intitulée « Comportements d'aviateur ».

Lors de ce contact, Mr F.Barrault a exprimé un grand intérêt pour la démarche Sécurité de l'ACAT (et pour celle de l'AUATBL).

En retour J.Loury, animateur de la CISOA et parallèlement Référent Sécurité Terrain à l'AUATBL, a adressé à Mr Barrault pour information :

- ✓ une présentation du résultat des travaux 2011 de la CISOA et des perspectives, avec notamment le rappel des objectifs et de l'organisation de la commission, la liste des conseils sécurité du mois publiés et les rédactions prévues ;
- ✓ le bilan du séminaire Recyclage PPL du Samedi 04 février 2012.
- ✓ le 1er Bulletin Sécurité LFCL où sont présentés le Réseau des Référents Sécurité et le plan d'amélioration de la sécurité défini pour la plateforme de Toulouse-Lasbordes ;

Mr F.Barrault a ensuite évoqué le projet de la DSAC intitulé « Volet Aviation de Loisir du Programme de Sécurité de l'Etat (PSE/AL) ».

Ce projet comporte 5 orientations.

1. Soutenir les actions de sécurité initiées par les acteurs de l'aviation de loisir
2. Réévaluer les méthodes de formation initiale et de maintien des compétences
3. Développer et favoriser le retour d'expérience (pour les vols hors formation)
4. Faciliter l'accès des usagers à l'information aéronautique et météorologique et travailler à la compréhension de l'espace aérien tout en recherchant la simplification de ce dernier.
5. Evaluer la pertinence des actions de réglementation et de surveillance vis-à-vis de la sécurité et les faire évoluer

Au regard de ces orientations, validées lors d'une réunion tenue à la DGAC Paris le 14 juin 2012 avec l'ensemble des fédérations + associations + DSAC + MALGH + BEA), une palette non-exhaustive et non figée d'actions relatives à la sécurité aérienne ont été identifiées.

Mr Barrault a souhaité recueillir des remarques et des suggestions à propos de ce projet et plus particulièrement sur l'aspect « Formation de correspondants prévention/sécurité » (cf. **Courriels groupe 5** et fichiers en annexe).

Les membres de la CISOA ont été sollicités et ceux qui ont pu prendre le temps de prendre connaissance de ces orientations et actions ont fait diverses remarques et suggestions lors de la présente réunion. L'animateur de la CISOA et le référent Sécurité Terrain de l'AUATBL y a ajouté les siennes.

Toutes ces remarques et suggestions sont transcrites dans le fichier (ajouts de couleur violette) « PSE_AL_Orientations_générales_actions(amd Loury).xls » adressé en retour à Mr Barrault (cf. dernier **courriel du groupe 5** en annexe).

Prochaine réunion : locaux ACAT, Vendredi 21/12/2012 de 18 :00 à 20 :00.

Tableau de suivi des actions
(mise à jour du 08/06/2012)

Actions 2010 encore ouvertes

37	Élaborer une fiche « Perfectionnement à l'utilisation du VOR, de l'ADF et du GPS en VFR »	J.Loury LP.Bugeat	14/01/11 en cours
----	---	----------------------	----------------------

Actions 2011 encore ouvertes

N° d'ordre	Priorité	Libellé de l'action	Personne(s) en charge	Date au plus tard
2011-MAI : 12	P1	inventorier et présenter en commission les consignes opérationnelles existantes, qu'elles soient ou non encore en vigueur ou pertinentes	T.Pereira	15/04/12
2011-MAI : 13	P1	analyser les consignes opérationnelles inventoriées et sélectionner celles à faire figurer dans le recueil	tous	15/05/12
2011-MAI : 14	P1	après approbation du CA, rééditer dans un format approprié ou réécrire les consignes opérationnelles sélectionnées et les présenter en commission dans le recueil, pour validation	T.Pereira	08/06/12
2011-MAI : 18	P2	définir un « Programme de sensibilisation/formation à la Sécurité au sol »	M.Postal	21/09/12

Actions 2012

N° d'ordre	Priorité	Libellé de l'action	Personne(s) en charge	Date au plus tard
2012-MAR : 02	P2	élaborer, en vue d'un affichage permanent, un résumé des « <i>Consignes et recommandations pour le stationnement d'un avion</i> », en deux parties : -l'une à propos du stationnement sur les parkings de l'ACAT ; -l'autre à propos de l'amarrage et de la protection en cas de stationnement prolongé hors d'un hangar	G.Marion	Close le 21/09/12
2012-JUIN : 08	P2	« postériser » les items des chapitres « DÉCHARGEMENT – STATIONNEMENT » et « AU HANGAR » de la C/L détaillée DR400 avec, en surimpression, l'encadré « AVION PROPRE & ABRITE = CIVILITE & SECURITE ».	J.Loury	close le 21/09/12
2012-JUIN : 09	P1	Faire un courriel aux membres ACAT pour les remercier d'avoir participé au sondage et les inviter à consulter ses résultats complets	J.Loury	close le 21/09/12

N° d'ordre	Priorité	Libellé de l'action	Personne(s) en charge	Date au plus tard
2012-JUIN : 10	P1	Demander au webmaster l'insertion, à la rubrique « L'équipe » de la page d'accueil du site web, des photos des membres de la CISOA	J.Loury	close le 21/09/12
2012-JUIN : 11	P1	Communiquer aux membres ACAT la liste des membres siégeant à la CISOA	J.Loury	close le 21/09/12
2012-JUIN : 12	P1	Demander au webmaster la possibilité d'insérer des liens vers des documents dans le courriel de notification, envoyé lors de la publication d'une info sur la page d'accueil	J.Loury	close le 21/09/12
2012-JUIN : 13	P2	Rédiger une consigne de verrouillage des sièges avant des DR400, illustrée par un schéma et/ou une photo des deux éléments à vérifier et donnant le cas échéant la référence des rapports du BEA sur des accidents ayant eu pour cause le recul brutal du siège du pilote ou du passager avant.	T.Pereira	21/09/12
2012-JUIN : 14	P1	Vérifier s'il n'y a pas des différences de niveau trop importantes entre la partie revêtue et les deux bandes en herbe jouxtant le parking du Hangar n°1	B.Guaus	close le 21/09/12
2012-JUIN : 15	P2	Préparer une communication indiquant que pour désengorger le parking ACAT n°1 il est possible d'utiliser momentanément la partie adjacente du « parking Tour ».	B.Guaus	21/09/12
2012-JUIN : 16	P2	Préparer un Flash sécurité des Vols « rappelant, qu'en cas de perte inopinée d'huile, un moteur peut encore fonctionner un certain temps, de préférence à puissance limitée et que l'on peut de ce fait tenter de rejoindre un terrain proche tout en se préparant à un atterrissage forcé »	J.Loury	close le 21/09/12
2012-JUIN : 17	P1	Préparer un Flash sécurité des Vols rappelant qu'il convient de respecter les règles d'intégration dans la circulation d'aérodrome en Auto Information	T.Pereira	close le 21/09/12
	P2	ainsi que les consignes en vigueur sur les aérodromes, en particulier ceux dotés de deux pistes parallèles, en citant la consigne particulière en vigueur à Graulhet relative à l'interdiction d'utiliser les deux pistes simultanément et en identifiant les autres aérodromes voisins ayant une consigne similaire.		21/12/12

N° d'ordre	Priorité	Libellé de l'action	Personne(s) en charge	Date au plus tard
2012-JUIN : 18	P1	Préparer une communication rappelant la procédure Airprox	J.Loury	Close le 21/09/12
2012-SEPT : 19	P1	Exprimer au CA-ACAT le besoin de combler les différences de niveau entre la bande gazonnée jouxtant le parking du Hangar n°1 et la partie revêtue côté parking Tour.	G.Marion	21/10/12
2012-SEPT : 20	P1	Mettre à jour la fiche « Consignes opérationnelles en cas de difficulté, d'incident et d'accident » et les check-lists détaillées des DR400	J.Loury	21/10/12
2012-SEPT : 21		Transmettre à l'AUATBL l'annexe au Conseil Sécurité du mois 08-2012, en suggérant qu'un aéroclub volontaire fasse la même identification pour la piste 16.	J.Loury	21/10/12
2012-SEPT : 22	P1	Présenter au CA l'importance de : <ul style="list-style-type: none"> – mener une réflexion sur le problème de la responsabilité civile et/ou pénale du FI vis-à-vis des dommages corporels qu'il pourrait causer à un passager se trouvant à bord de l'avion, en plus de l'élève, lors d'une séance d'instruction en vol ? – d'analyser les « Contrats d'assurance » en même temps que le « Règlement intérieur ». 	G.Marion	21/10/12
2012-SEPT : 23	P1	Exprimer au CA-ACAT le besoin qu'a la CISOA de connaître l'organisation mise en place pour préparer l'ACAT à devenir Organisme de Formation Approuvé (ATO).	G.Marion	21/10/12
2012-SEPT : 24	P1	Exprimer au CA-ACAT le besoin qu'a la CISOA d'assouplir l'exigence de « faire approuver systématiquement par le CA toute communication de documents à l'extérieur ».	G.Marion	21/10/12